

année depuis la Confédération ; l'année 1888 vient ensuite, savoir 21·57. La proportion des droits sur la valeur totale des importations était de 20·60—c'est-à-dire la plus élevée durant les dernières 22 années. Sur la somme totale des droits perçus \$9,450,243 ou 40 par cent, étaient des marchandises venant de la Grande-Bretagne, et \$7,371,148 ou 32 par cent sur des marchandises venant des Etats-Unis. Les sommes les plus considérables qui viennent ensuite étaient les droits perçus sur des marchandises venant des Indes Anglaises occidentales et de l'Allemagne, ces sommes étaient de \$1,727,816 et de \$1,266,638 respectivement.

Les chiffres ne représentent pas la consommation des provinces.

243. Les chiffres donnés dans le tableau précédent indiquent seulement les voies par lesquelles les marchandises entrent dans la Puissance et ne représentent en aucune façon la consommation de chacune des provinces. La province de Québec possédant les principaux ports d'entrée du Saint-Laurent et celle d'Ontario les principaux ports d'entrée pour les marchandises venant des Etats-Unis, il est évident qu'une très grande partie des droits perçus sont payés par les autres provinces, et il est probable que la plus forte partie des droits perçus dans la province de Québec est réellement payée par la province d'Ontario. Les mêmes remarques s'appliquent plus ou moins aux exportations. La province de l'Île du Prince-Edouard est maintenant la seule province dont les rapports ne peuvent être considérés comme s'appliquant presque exclusivement à cette province.

Pas de relevés du commerce interprovincial.

244. De plus on ne tient aucun compte du commerce interprovincial dans les tableaux du commerce ni des exportations d'une province à une autre, *e.g.* après la récolte de 1887, Manitoba exporta 9,000,000 de minots de blé à la province d'Ontario et à la Grande-Bretagne. On n'a pas tenu compte de l'exportation à la province d'Ontario et la quantité exportée à la Grande-Bretagne est créditée à la province de Québec, Montréal étant le port d'exportation.

Valeur des marchandises entrées pour la consommation et pays d'importation, 1870, 1878 et 1888.

245. Le tableau suivant indique la valeur des marchandises entrées pour la consommation à trois époques depuis la Confédération, savoir, en 1870, 1878 et 1888, ainsi que les pays d'où elles ont été importées, la valeur des importations de chaque pays et la proportion aux importations totales.